



Communiqué juin 2017



www.jemeformepourmesbois.fr, un nouveau site Internet à découvrir !

Ce site met à disposition de tous les propriétaires forestiers des ressources pédagogiques renouvelées et adaptées de façon plus attractive. Il constitue une boîte à outils innovante pour les formations forestières.

Environ 70 ingénieurs et techniciens du CNPF contribuent, au sein du dispositif de formation Fogefor (formations à la gestion forestière), à former les propriétaires forestiers de tous âges et de tous profils. Une vingtaine de ces formateurs ont mis en commun leurs expériences et compétences, pour créer des outils de formation progressifs en accès libre sur Internet.

Ce dispositif, qui a bénéficié d'un financement du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, associe le CNPF et Fransylva, au travers de la cellule nationale des Fogefor.

Il répond à trois nécessités : faciliter et encourager l'auto-formation des propriétaires forestiers sur internet en complément des indispensables sessions de terrain, sensibiliser et attirer de nouveaux propriétaires, mutualiser des supports entre formateurs.

Ce nouveau site Internet est une vitrine de leur savoir-faire et de la gestion forestière privée. Les ressources pédagogiques y sont rassemblées de manière organisée par activité du sylviculteur, afin que celui-ci visualise les étapes et les enjeux de sa mission.

Une vingtaine de ressources de niveau « découverte » sont actuellement intégrées sur le site : films, diaporamas et Prezi permettent de répondre aux premières questions qui préoccupent les personnes possédant des bois. D'autres ressources viendront progressivement enrichir et compléter les rubriques du site, sur différents thèmes et sur d'autres niveaux d'approfondissement. C'est l'objectif en particulier du programme européen eforOwn+, actuellement en cours.

En complément, une collection d'interviews filmées de propriétaires aux profils variés témoigne de la diversité de leurs objectifs, de leurs usages de la forêt et de leurs activités en tant que forestier. Mieux cerner les opportunités et les moyens à disposition est un préalable pour prendre en main la gestion de ses bois.

Bonne découverte !

À propos du CNPF : Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public déconcentré qui dispose d'une compétence nationale pour développer, orienter et améliorer la gestion des forêts privées françaises via la promotion d'une gestion forestière durable. Sa mission constitue un véritable enjeu puisque les 3/4 de la forêt française, soit 12,2 millions d'hectares à vocation de production, appartiennent à 3,5 millions de propriétaires forestiers.

Un tiers de la forêt privée est gérée selon un document de gestion durable agréé par ses 11 délégations régionales que sont les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF). Le CNPF assure aussi conseils et formations aux sylviculteurs en s'appuyant sur des expérimentations. Enfin, il incite au regroupement de propriétaires forestiers pour une gestion plus rationnelle de leurs bois. Pour plus d'informations : www.cnpf.fr

À propos de Fransylva : La Fédération nationale des syndicats des forestiers privés de France regroupe : 18 unions régionales, 78 syndicats départementaux ou interdépartementaux, soit 40 000 adhérents et 2,5 millions d'hectares (1/5e de la surface des forêts privées). Elle représente les sylviculteurs et les informe sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt. Plus d'informations : www.fransylva.fr

Contacts :

Isabelle Flouret – isabelle.flouret@foretpriveefrancaise.com – tel : 01.47.20.36.32

Clotilde Giry – Clotilde.giry@cnpf.fr – tel : 02.38.71.90.62

Annexe : zoom sur le site

Sur www.jemeformepourmesbois.fr, vous pourrez retrouver des ressources d'(in)formation, structurées en diverses catégories :

- pour apprendre à mieux connaître et entretenir vos bois,
- savoir vendre du bois dans de bonnes conditions,
- préserver et valoriser les richesses naturelles de votre patrimoine boisé,
- et connaître les diverses démarches administratives propres à la gestion d'une forêt.



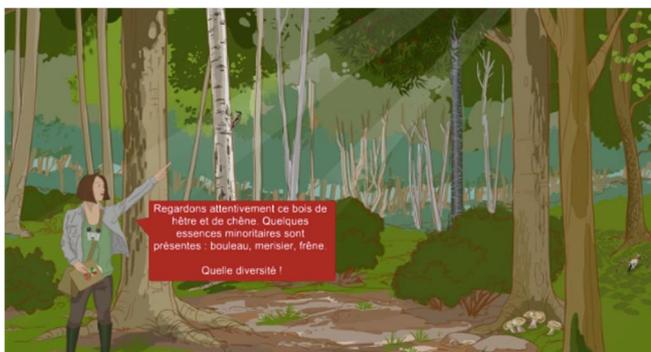
Des propriétaires aux profils variés font part de leurs conseils et encouragements pour commencer à s'occuper de ses bois.

Marie-Claude, propriétaire dans les Pyrénées Orientales, estime que « *tous les petits propriétaires devraient pouvoir se regrouper et entretenir leur forêt* », avant même de l'exploiter. « *La forêt c'est la vie, les animaux, les champignons, le bien-être* ».



Zoom sur la ressource « Préserver la biodiversité dans mes bois »

Sous forme d'un tutoriel, le visiteur pourra comprendre pourquoi il est important de préserver sa forêt et la biodiversité qu'elle accueille, et comment y veiller tout en la gérant.



Venez visiter le site !

Contacts :

Isabelle Flouret – isabelle.flouret@foretpriveefrancaise.com – tel : 01.47.20.36.32

Clotilde Giry – Clotilde.giry@cnpf.fr – tel : 02.38.71.90.62